

GROUPE DE PERFECTIONNEMENT SYSTEMIQUE
Les Interventions Systémiques Coopératives - Année 2018
La « Clinique de Concertation »
La problématique du secret

Le « colloque singulier », ce que la clinique de Concertation appelle « l'alcôve », est dérivé du modèle médical, du tête à tête patient-médecin protégé par le « secret professionnel ». Cette exigence remonte à Hippocrate et s'exprime encore aujourd'hui : « *Admis(e) dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me seront confiés. Reçu(e) à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers...* »

Repris sans réflexion particulière dans la plupart des cadres d'accompagnement (coaching, travail social, médiation, etc.), le secret professionnel ou sa variante « confidentialité », est présenté comme nécessaire à une relation de confiance.

Cette promesse de confidentialité est souvent source de difficultés.

A qui la doit-on ? Que faire des informations qui nous sont données par des tiers à l'insu de la personne suivie ? Et a-t-elle des limites ? Même la loi fait obligation de dénonciation ou de déclaration face à certaines informations (maltraitance, abus, menace terroriste, certaines maladies infectieuses).

On connaît aussi toute la pathologie du secret « honteux » et des douleurs enfouies. Ce n'est pas pour autant que toute parole libèrerait : illusion qu'il suffirait de dire pour que tout rentre dans l'ordre ! C'est oublier ce qui se construit à travers l'échange langagier : des identités, des relations, des récits, des vies. De plus, l'existence d'une rencontre avec un professionnel du soin identifie le « malade ». Ce n'est pas pour rien que l'argument entendu le plus fréquemment pour ne pas consulter un psy c'est : « je ne suis pas fou ».

Mais cette notion même de secret est mise à mal par les dispositifs de soins actuels : droit à la connaissance du dossier par le patient, numérisation des données, multiplicité des intervenants, réseaux sociaux et big data... aboutissent à un secret dit « partagé » qui n'est plus protecteur de grand chose pour personne. Ni pour les patients, ni pour leurs soignants.

Le travail auprès de populations victimes de bouleversements importants (guerres, catastrophes naturelles, régimes politiques persécuteurs...) conduit à modifier ce cadre de référence. Les personnes extrêmement traumatisées ne sont pas d'ordinaire en état d'exprimer une demande. Ce sont des proches, sensibles à leur état, qui portent cette demande, à partir de leur sollicitude et de leur relative impuissance. C'est donc dans le cadre de ce réseau naturel de soutien que peut se mettre en place un dispositif d'accompagnement. On rejoint là nombre de pratiques traditionnelles de soins (cf. le travail du Pr Henri COLLOMB à Dakar¹) ou de réparation des liens (comme dans la palabre).

Il ne s'agit plus alors de « secret » et de « confidentialité » mais d'une co-élaboration tant de ce qui sera compris comme problème que des solutions à inventer ensemble.

Cf. « *Le secret est une dimension politique de la thérapie* » V. Despret. Actes du 1^{er} Colloque Européen de la Clinique de Concertation. 14/3/2003 – Bruxelles : « *Le principe même reste difficilement questionnable.* » puisque le « *secret définit aussi, d'une certaine manière, le lieu même d'expertise* »... « *Ce n'est pas le cadre qui contraint au secret, mais le secret qui contraint le cadre.* »

¹ Cf. ARNAUT Robert. *Henri Collomb, la folie apprivoisée*. De Vecchi, 2009